

FORUM DÉPARTEMENTAL DES EMPLOIS SAISONNIERS VITICOLES DE LA CHARENTE-MARITIME À MATHA

Le **Département**, en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Saint-Jean-d'Angély, la Mission locale de Saintonge et la Mutualité Sociale Agricole, organise **vendredi 22 novembre 2019 sa 8^{ème} édition du forum viticole**. Une journée consacrée à la **promotion des offres d'emploi liées à la viticulture** et à **l'accompagnement des travailleurs saisonniers du Département**, en faveur des personnes et entreprises du territoire.



L'ÉTÉ SAISON TOURISTIQUE, **L'HIVER LA MONTAGNE & L'OSTRÉICULTURE ET AU FIL DES 4 SAISONS...VIGNE & CULTURES !**

Pour les travailleurs saisonniers, la Charente-Maritime regorge d'opportunités de contrats liés au surcroît d'activité dans de nombreux secteurs, à différentes périodes de l'année. En moyenne, **la saison touristique en Charente-Maritime génère près de 20 000 emplois par an et la moitié des projets de recrutement** sont liés à la saisonnalité. Pour l'année 2019, la Charente-Maritime compte actuellement **32 300 projets de recrutement dont 54.3% saisonniers**.

Fort de ce constat, le Département s'engage depuis 2008 via sa Maison Départementale de l'Emploi Saisonnier (**MDES**), à faciliter le rapprochement entre les acteurs de l'emploi saisonnier et à sécuriser le parcours des travailleurs en leur proposant notamment des ateliers et forums autour de l'emploi saisonnier. Ces rendez-vous sont également l'occasion **d'informer les candidats sur les complémentarités d'emploi dans et hors du département**.

PRÈS DE 100 OFFRES D'EMPLOI PROPOSÉES ...

Directement par les structures présentes au forum.

Cette nouvelle édition organisée **vendredi 22 novembre prochain à Matha**, a pour objectif de faire connaître l'offre d'emploi en viticulture et de recréer du lien entre employeurs et demandeurs d'emploi du même canton. L'année précédente, le forum avait réuni 245 candidats pour 93 postes de travail proposés, témoignant de l'intérêt de cette rencontre.



// CUMUL DU rSa AVEC UN EMPLOI SAISONNIER //

Pour rappel, le **Département de la Charente-Maritime** a mis en place depuis 2018 **un système de cumul du revenu de Solidarité active (RSA) avec les revenus d'emplois saisonniers**. Ce dispositif offre la possibilité aux bénéficiaires du rSa de cumuler leur allocation avec des revenus saisonniers sur une période de 2 mois ou 300 heures de travail sur une année civile.

Actuellement près de 200 allocataires ont pu bénéficier de ce dispositif depuis sa mise en place.